

UFR LLCE

 Département DLE – Section de Portugais
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : PR00101T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Littérature - Civilisation - Traduction 1

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : V. Ramond
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
2	Civilisation du Brésil	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
3	Version	1 DST sans document, Langue FR	1h	25%
4	Introduction aux littératures lusophones	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
5				

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
2	Civilisation du Brésil	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
3	Version	1 DST sans document, Langue FR	1h	25%
4	Introduction aux littératures lusophones	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
5				

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
2	Civilisation du Brésil	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%
3	Version	1 DST sans document, Langue FR	1h	25%
4	Introduction aux littératures lusophones	1 DST sans document, Langue PORT/FR	1h	25%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

5

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

---

UFR LLCE

 Département DLE – Section de Portugais

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00102T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Langue 1

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : F. Barbosa

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	1 DST sans document, Langue PT	1h	100%
2				
3				
4				
5				

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	1 DST sans document, Langue PT	1h	100%
2				
3				
4				
5				

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	1 DST sans document, Langue PT	1h	100%
2				
3				
4				
5				

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR **LLCE**

 Département **DLE – Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00105T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Accompagnement méthodologique**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **V. Ramond**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Accompagnement du projet de l'étudiant		50%
2	Remédiation en langue française Ecrit +		25%
3	Recherche Documentaire		25%
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Accompagnement du projet de l'étudiant		50%
2	Remédiation en langue française - Ecrit +		25%
3	Recherche documentaire		25%
4			
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Accompagnement du projet de l'étudiant		50%
2	Remédiation en langue française Ecrit +		25%
3	Recherche Documentaire		25%
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

\*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10.

Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR011T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Mémoire**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **V. Ramond, E. de Maupeou, E. Guerreiro, M. Gruas**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Mémoire	Soutenance du mémoire (environ 80 pages)	100%
2			
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Mémoire	Soutenance du mémoire (environ 80 pages)	100%
2			
3			
4			
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Mémoire	Soutenance du mémoire (environ 80 pages)	100%
2			
3			
4			
5			

Informations complémentaires
------------------------------

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

UFR LLCE

 Département DLE

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00112T

 INTITULÉ DE L'UE : Enseignements disciplinaires 4 : traduction

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : M. Gruas

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Thème	DST de thème	50%
2	Version	DST de Version	50%
3			
4			
5			

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Thème	DST de thème	50%
2	Version	DST de Version	50%
3			
4			
5			

## Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Thème	DST de thème	50%
2	Version	DST de Version	50%
3			
4			
5			

## Informations complémentaires

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_



NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00113T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Enseignement disciplinaire 3: Littératures**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. Guerreiro**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature brésilienne	Épreuve écrite . Dossier. Langue PT	50 %
2	Littérature portugaise	Épreuve orale. Langue PT	50 %
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature brésilienne	Épreuve écrite . Dossier. Langue PT	50 %
2	Littérature portugaise	Épreuve orale. Langue PT	50 %
3			
4			
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature brésilienne	Épreuve écrite . Dossier. Langue PT	50 %
3	Littérature portugaise	Épreuve orale. Langue PT	50 %
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR **LLCE**

 Département **DLE**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00114T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Langues romanes dans la recherche internationale ou stage**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : \_\_\_\_\_

**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve			
Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	%
1	Compte-rendu oral au moment de la soutenance d'un ou deux séminaires		100%
2			
3			
4			
5			

Épreuve			
Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	Coef.
1	Compte-rendu oral au moment de la soutenance d'un ou deux séminaires		100%
2			
3			
4			
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve			
Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	%
1	Compte-rendu oral au moment de la soutenance d'un ou deux séminaires		100%
2			
3			
4			
5			

--

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00201T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Portugais : Littérature - Civilisation - Traduction 2**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. de Maupeou**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation du Portugal 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
2	Civilisation du Brésil 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
3	Intr. aux littératures lusophones - Brésil 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
4	Version 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation du Portugal 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
2	Civilisation du Brésil 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
3	Intr. aux littératures lusophones - Brésil 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
4	Version 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation du Portugal 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
2	Civilisation du Brésil 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
3	Intr. aux littératures lusophones - Brésil 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%
4	Version 1 DST sans document, Langue PT/FR	1h	25%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel =>** les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00202T**

 INTITULÉ DE L'UE : **PRATIQUE DE LA LANGUE**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Georgia Marin**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	DST sans doc (PT)	1h	100%
3				
4				
5				

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	DST sans doc (PT)	1h	100%
3				
4				
5				

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Pratique de la langue	DST sans doc (PT)	1h	100%
3				
4				
5				

.OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.





UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00205T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Portugais : Accompagnement/Méthodologie 2**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. Guerreiro / M. Gruas**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve			
Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	%
1	Accompagnement / Méthodologie 2	Evaluation de la progression sur plateforme Ecri +	100%
2			
3			
4			
5			

Épreuve			
Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	%
1	Accompagnement / Méthodologie 2	Evaluation de la progression sur plateforme Ecri +	100%
2			
3			
4			
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve			
Module & Responsable	Nature et Intitulé	Durée	%
1	Accompagnement / Méthodologie 2	Evaluation de la progression sur plateforme Ecri +	100%
2			
3			
4			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

---

UFR LLCE

 Département DLE – Section de Portugais
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : PR00301T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Littérature 3

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. Guerreiro
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	3h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature Afrique		
4	Explication de textes	Contrôle continu intégral	25%
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	3h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature Afrique		
4	Explication de textes	Épreuve orale	25%
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	3h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature Afrique		
4	Explication de textes	Épreuve orale	25%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

**VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE** \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ **VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

---

UFR LLCE

 Département DLE - Section de Portugais

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00302T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais: Traduction 3

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. Guerreiro

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Thème DST sans document	1h	50%
2	Version et faits de langue DST sans document	1h	50%
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Thème DST sans document	1h	50%
2	Version et faits de langue DST sans document	1h	50%
3			
4			
5			

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Thème DST sans document	1h	50%
2	Version et faits de langue DST sans document	1h	50%
3			
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR LLCE

 Département DLE - section de Portugais

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00303T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Arts et Cultures 1

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : V. Ramond

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation de l'Afrique lusophone	15 mn	50%
2	Esthétique des images lusophones - Portugal		50%
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation de l'Afrique lusophone		50%
2	Esthétique des images lusophones - Portugal	Dossier PT	50%
3			
4			
5			

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation de l'Afrique lusophone	15mn	50%
2	Esthétique des images lusophones - Portugal	Dossier PT	50%
3			
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.





## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00304T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais: Langue et Civilisation 3

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. de Maupeou

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
2	Civilisation du Portugal Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
3	Civilisation du Brésil Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
2	Civilisation du Portugal Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
3	Civilisation du Brésil Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
4			
5			

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Pratique de la langue Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
2	Civilisation du Portugal Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
3	Civilisation du Brésil Épreuve écrite: un DST sans document. Langue PT	1h	1/3
4			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

5

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

---

UFR **LLCE**

 Département **DLE**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00305T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Portugais : Accompagnement/Méthodologie 3**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **G. Marin**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Acc. Méthodologie	Exercices de remédiation en ligne. Langue FR	100%
2			
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Acc. Méthodologie	Exercice de remédiation en ligne. Langue FR	100%
2			
3			
4			
5			

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Acc. Méthodologie	Exercice de remédiation en ligne. Langue FR	100%
2			
3			
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

\*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR LLCE

 Département DLE
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : PR00401T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Littérature 4

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : M. Gruas
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	4h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature d'Afrique		
4	Explication de textes	15 min	25%

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	4h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature d'Afrique		
4	Explication de textes	15 min	25%

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	4h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature d'Afrique		

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

4 Explication de textes	Épreuve orale. Langue : PT	15 min	25%
----------------------------	----------------------------	--------	-----

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

UFR LLCE

 Département DLE

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00402T

 INTITULÉ DE L'UE : Traduction 4

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : V. RAMOND

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Version et faits de langue DST. Langue: fr	1h	50%
2	Thème DST. Langue: pt	1h	50%
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Version et faits de langue DST. Langue : fr	1h	50%
2	Thème DST . Langue : pt	1h	50%
3			
4			
5			

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Version et faits de langue DST. Langue : fr	1h	50%
2	Thème DST. Langue: pt	1h	50%
3			
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.





UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00403T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Portugais : Arts et Cultures 2**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. de Maupeou**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**Contrôle continu**

	Épreuve		Durée	%
	Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation de l'Afrique lusophone	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%
2	Esthétique des images lusophones - Brésil	Contrôle continu intégral. Langue PT		50%
3				
4				
5				

**Contrôle terminal**

	Épreuve		Durée	%
	Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation de l'Afrique lusophone	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%
2	Esthétique des images lusophones - Brésil	Epreuve orale, Langue PT	20 min	50%
3				
4				
5				

**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

	Épreuve		Durée	%
	Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Civilisation de l'Afrique lusophone	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%
2	Esthétique des images lusophones - Brésil	Epreuve orale, Langue PT	20 min	50%
3				
4				
5				

**Informations complémentaires**

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

\*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR LLCE

 Département DLE - Section de Portugais

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00404T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Langue et Civilisation 4

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. de Maupeou

## SESSION 1 PRESENTIEL

## Contrôle continu

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	1 DST sans document, Langue PT	1h	1/3
2	Civilisation du Brésil	1 DST sans document, Langue PT	1h	1/3
3	Pratique de la langue	Épreuve orale, Langue PT/FR	15min	1/3

## Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	1 DST sans document, Langue PT	1h	1/3
2	Civilisation du Brésil	1 DST sans document, Langue PT	1h	1/3
3	Pratique de la langue	Épreuve orale, Langue PT/FR	15min	1/3

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	1 DST sans document, Langue PT	1h	1/3
2	Civilisation du Brésil	1 DST sans document, Langue PT	1h	1/3
3	Pratique de la langue	Épreuve orale, Langue PT/FR	15min	1/3

## Informations complémentaires

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

\*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

UFR LLCE

 Département DLE

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00405T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Accompagnement / Méthodologie 4

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. MARIN

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Commentaire de doc / DST Langue PT	2h	100 %
2			
3			
4			
5			

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Commentaire de doc / DST Langue PT		100%
2			
3			
4			
5			

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Commentaire de doc / DST Langue PT	2h	100 %
2			
3			
4			
5			

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.



UFR LLCE

 Département DLE

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 CODE DE L'UE : PR00501T

 INTITULÉ DE L'UE : PR00501T - Portugais : Littérature 5

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. Guerreiro

## SESSION 1 PRESENTIEL

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	4h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature d'Afrique		
4	Explication de textes	15 min	25%

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	4h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature d'Afrique		
4	Explication de textes	15 min	25%

## Contrôle terminal

## Informations complémentaires

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Littérature du Portugal	4h	75%
2	Littérature du Brésil		
3	Littérature d'Afrique		

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

4 Explication de textes	Épreuve orale	15 min	25%
-------------------------------	---------------	-----------	-----

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

**VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE** \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ **VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

UFR LLCE

 Département DLE - Section de Portugais
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : PR00502T

 INTITULÉ DE L'UE : Portugais : Traduction et interculturelité 5

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : E. GUERREIRO
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**

Épreuve		Durée	%	
Module	Nature et Intitulé			
1	Traduction : Thème	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%
2	Civilisation Afrique lusophone	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%

**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Traduction : Thème	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%
3	Civilisation Afrique lusophone	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%

**Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Traduction : Thème	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%
2	Civilisation Afrique lusophone	1 DST sans document, Langue PT	2h	50%

**Informations complémentaires pour le contrôle continu**

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

\*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte

(.docx, .doc, .odt)

\*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_



NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

UFR **LLCE**

 Département **DLE**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00503T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Portugais : Civilisation 5**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. de MAUPEOU**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	DST Langue PT	2h	25%
2	Civilisation du Brésil	DST Langue PT	2 h	25%
3	Analyse Médias Portugal	CC intégral		25%
4	Analyse Médias Brésil	CC intégral		25%

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	DST Langue PT	2h	25%
2	Civilisation du Brésil	DST Langue PT	2h	25%
3	Analyse Médias Portugal	Epreuve orale, Langue PT	15 min	25%
4	Analyse Médias Brésil	Epreuve orale, Langue PT	15 min	25%

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%	
Module & Responsable	Nature et Intitulé			
1	Civilisation du Portugal	DST Langue PT	2h	25%
2	Civilisation du Brésil	DST Langue PT	2 h	25%
3	Analyse Médias Portugal	Epreuve orale, Langue PT	15 min	25%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

Analyse Médias Brésil	Epreuve orale, Langue PT	15 min	25%
--------------------------	--------------------------	-----------	-----

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ VOTE DU CONSEIL D'UFR LE \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

UFR **LLCE**

 Département **DLE - Section de Portugais**
**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

 CODE DE L'UE : **PR00504T**

 INTITULÉ DE L'UE : **Portugais : Langue, Arts et Cultures 1**

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : **E. de Maupeou**
**SESSION 1 PRESENTIEL**
**SESSION 2 PRESENTIEL**
*(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)*
**Contrôle continu**
**Contrôle continu ET Contrôle terminal**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Arts et Cultures lusophones Portugal	15 min	25%
2	Arts et Cultures lusophones Brésil	15 min	
3	Version et Faits de langue	2h	25%
4	Civilisation du Brésil		25%
5	Civilisation du Portugal		25%

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Arts et Cultures lusophones Portugal	15 min	25%
2	Arts et Cultures lusophones Brésil	15 min	
3	Version et Faits de langue	2 h	25%
4	Civilisation du Brésil	20 min	25%
5	Civilisation du Portugal	20 min	25%

**Contrôle terminal**
**Informations complémentaires**

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Arts et Cultures lusophones Portugal	15 min	25%
2	Arts et Cultures lusophones Brésil	15 min	
3	Version et Faits de langue		25%
4	Civilisation du Brésil	20 min	25%

OBS : Pour le Contrôle continu, la participation en cours et/ou les épreuves de Contrôle continu correspondent à 25% de la note finale.

**En cas de passage en distanciel** => les consignes suivantes sont à respecter strictement :

- \*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)
- \*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

**Report des notes supérieures ou égales à 10**

5	Civilisation du Portugal	Épreuve orale. Langue PT	20 min	25%
---	--------------------------	--------------------------	-----------	-----

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

**VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE** \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ **VOTE DU CONSEIL D'UFR LE** \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

---

UFR LLCE

 Département DLE - Section de Portugais

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

 Portugais : Accompagnement de Projet et  
Communication 1

 CODE DE L'UE : PR00505T

INTITULÉ DE L'UE :

 RESPONSABLE(S) DE L'UE : V. RAMOND

## SESSION 1 PRESENTIEL

## Contrôle continu

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Projet de l'étudiant		50%
2	Communication interculturelle		50%
3			
4			
5			

## Contrôle terminal

Épreuve		Durée	%
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Projet de l'étudiant		50%
2	Communication interculturelle	20 min	50%
3			
4			
5			

## SESSION 2 PRESENTIEL

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

## Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
Module & Responsable	Nature et Intitulé		
1	Projet de l'étudiant		50%
2	Communication interculturelle	Epreuve orale	20 min
3			
4			
5			

## Informations complémentaires

OBS :

En cas de passage en distanciel =&gt; les consignes suivantes sont à respecter strictement :

\*Les travaux comptant pour le CC seront à déposer sur IRIS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Les PARTIELS avec date limite de dépôt sont à déposer par l'étudiant sur IRIS-EXAMS au format texte (.docx, .doc, .odt)

\*Normes typographiques : police New Roman 12, interligne 1,5; justifié; marges par défaut.

## Report des notes supérieures ou égales à 10

En session 2, seul.e.s les étudiant.e.s ayant été ajourné.e.s à l'UE sont autorisé.e.s à composer dans les matières dans lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Sont reporté.e.s les notes égales ou supérieures à 10 et la meilleure des notes de la matière.

